

Bulletin du FMI

HAUSSES DES PRIX ALIMENTAIRES

Le FMI projette de fournir une aide supplémentaire à Haïti

Bulletin du FMI en ligne
6 juin 2008

Le FMI a l'intention de fournir une aide supplémentaire à Haïti, qui a été durement touché par la récente flambée des prix des produits de base. Andreas Bauer et Laure Redifer expliquent comment le FMI aide les autorités de Port-au-Prince à résoudre la crise. Ils répondent aussi aux critiques adressées à l'institution.

Bulletin. Comment le FMI aide-t-il Haïti à faire face à la flambée des prix, à accroître sa production alimentaire et à créer des emplois?

A. Bauer. Gros importateur net de denrées alimentaires, Haïti a été particulièrement touché par l'envolée des prix internationaux, qui continue de mettre sa population à rude épreuve. Le choc des prix alimentaires a eu aussi des effets très sensibles sur l'inflation intérieure et a entraîné un creusement du déficit commercial.

Le FMI a collaboré étroitement avec les autorités haïtiennes en assurant une présence permanente à Port-au-Prince en la personne de son représentant résident (y compris durant les émeutes) et en effectuant plusieurs missions pour examiner les besoins du pays et la façon de l'aider.

En réponse aux chocs, nous avons modifié les objectifs du programme d'Haïti afin de tenir compte des dépenses proposées par le gouvernement pour faire face à la crise. À l'origine, il s'agissait essentiellement de subventions temporaires sur le prix du riz.

Depuis, les autorités ont accru les programmes visant à fournir une aide plus ciblée aux personnes les plus vulnérables (notamment dans les cantines scolaires et l'emploi dans les travaux publics), ainsi que les programmes destinés à stimuler la production alimentaire intérieure. En outre, la politique monétaire et les cibles d'accumulation de réserves officielles ont été ajustées pour limiter les retombées de la hausse des prix alimentaires et pétroliers internationaux sur l'ensemble des prix intérieurs. Ceci est important, car une accélération générale de l'inflation rendrait la situation des pauvres encore plus difficile.

Outre les modifications apportées à la conception du programme appuyé par le FMI, nous proposerons dans les prochains jours au Conseil d'administration du FMI d'accroître sensiblement notre soutien financier à Haïti dans le cadre de la facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance. Le décaissement de concours financiers supplémentaires aidera à amortir l'ajustement économique nécessaire pour corriger les déséquilibres extérieurs d'Haïti, causés par la forte hausse du coût des importations de combustibles et de produits alimentaires

***Bulletin.* Le FMI se dit très préoccupé des répercussions sociales de la hausse des prix alimentaires et déterminé à soutenir les efforts visant à les atténuer. Dans quelle mesure collabore-t-il avec les autres organisations internationales pour accroître l'aide à Haïti?**

L. Redifer. Le FMI est profondément préoccupé par les répercussions de la hausse des prix des produits de base sur la population et l'économie. Nous sommes donc déterminés à épauler Haïti en ces temps difficiles, afin de limiter les souffrances humaines, préserver les progrès économiques accomplis ces dernières années et créer les conditions nécessaires à une croissance durable et à la création d'emplois.

Dans ce contexte, nous travaillons avec d'autres organismes financiers internationaux et les bailleurs de fonds bilatéraux pour catalyser l'aide. Nous nous attachons surtout, en collaboration avec les autorités haïtiennes, à définir les financements nécessaires à la mise en œuvre du budget programmé et des mesures d'urgence, et à communiquer nos conclusions aux bailleurs de fonds pour leur permettre d'accroître leur soutien en conséquence. Pour de nombreux donateurs, le maintien de la stabilité macroéconomique et son suivi, assuré par le FMI, sont des conditions préalables aux décaissements en faveur d'Haïti.

***Bulletin.* Certains affirment que l'accent mis par le FMI sur la libéralisation des échanges commerciaux a compromis la sécurité alimentaire d'Haïti. Cette politique a-t-elle aggravé la situation du pays?**

A. Bauer. Nous sommes conscients que le FMI a été accusé d'avoir «forcé» Haïti à abaisser ses droits de douane et même à abandonner la production de produits agricoles, notamment le riz. Ceci est faux, et il est important de rétablir la vérité. La libéralisation qui a conduit à l'abaissement des tarifs douaniers sur le riz au niveau actuel a été effectuée en deux étapes au milieu des années 90.

En novembre 1994, le gouvernement a ramené les droits sur le riz de 50 % à 10 %. Une loi prévoyant une vaste réforme des tarifs douaniers et une réduction supplémentaire des droits sur le riz, ramenés de 10 à 3 %, a été soumise par les autorités au parlement en décembre 1994 et approuvée en janvier et février 1995.

Or, Haïti n'a signé son accord avec le FMI qu'en mars 1995, c'est-à-dire après l'adoption des réductions de tarifs.

***Bulletin.* Même si les réductions de tarifs ont été mises en œuvre par Haïti avant l'entrée en vigueur du programme soutenu par le FMI, ce dernier a-t-il encouragé la réduction des droits sur le riz?**

A. Bauer. Le FMI était favorable à la libéralisation des échanges commerciaux en général, mais pas spécifiquement sur le riz et nous n'avons pris part à aucune décision sur les barèmes et les taux. Notre institution est favorable à une libéralisation générale du commerce — dans les pays tant développés qu'en développement — parce qu'il est clairement établi que les pays ouverts aux échanges commerciaux enregistrent de meilleurs résultats que les pays dotés de régimes commerciaux restrictifs et connaissent une croissance plus rapide.

Dans le cas précis du riz, c'est le niveau élevé du coût de la vie qui a amené les autorités haïtiennes à réduire les droits, avant même la mise en œuvre de la réforme générale des

tarifs douaniers. À l'époque, le taux d'inflation dépassait 40 % et posait de sérieux problèmes. Pour les autorités, la réduction des tarifs sur le riz et d'autres produits alimentaires était une façon de faire face à cette situation.

***Bulletin.* Pourquoi la production de riz est-elle insuffisante à Haïti?**

L. Redifer. Il ne s'agit pas seulement du riz : la production de nombreux produits alimentaires a diminué, y compris dans les cultures d'exportation. Cela laisse à penser que des problèmes plus fondamentaux ont contribué à la baisse continue de la compétitivité, notamment la mauvaise qualité des infrastructures rurales (irrigation, routes), faute d'investissements et de moyens de production suffisants et, plus généralement, la piètre qualité du climat des affaires découlant de l'incertitude ambiante et des tensions sociales.

***Bulletin.* Quelles sont les perspectives d'Haïti et les chances de reprise économique?**

L. Redifer. Les autorités ont accompli des progrès remarquables dans plusieurs domaines. Ainsi, l'exécution de la loi de finances — un point faible dans le passé — s'est considérablement améliorée. En conséquence, les investissements financés sur ressources intérieures ont augmenté de près de 140 % au premier semestre de l'année budgétaire. Les investissements publics sont essentiels pour éliminer les goulets d'étranglement qui entravent l'activité du secteur privé, notamment le secteur agricole, et permettre aux exportations de textiles de tirer avantage de l'élargissement des préférences commerciales des États-Unis.

Le [document de stratégie pour la réduction de la pauvreté](#) (DSRP) achevé récemment propose une feuille de route pour renforcer les services sociaux, développer les infrastructures et cultiver des zones de croissance et de création d'emplois. Sa mise en œuvre par le gouvernement, avec le large soutien des partenaires internationaux pour le développement et de la société civile, améliorerait considérablement les perspectives de développement d'Haïti.

Nous devons garder à l'esprit que la communauté internationale doit continuer d'aider Haïti à traverser cette passe difficile. Il est essentiel aussi de stabiliser la situation politique pour que les autorités puissent se concentrer sur la mise en œuvre à moyen terme de mesures visant à stimuler la croissance et l'emploi. [On trouvera plus de détails sur les perspectives de croissance et les défis à moyen terme d'Haïti dans le [rapport de 2007 des services du FMI sur les consultations au titre de l'article IV](#)]

***Bulletin.* Quelle est la probabilité d'une annulation totale de la dette d'Haïti envers les institutions internationales?**

A. Bauer. Haïti bénéficie déjà d'un allègement de dette intérimaire de la part du FMI dans le cadre de l'initiative PPTE. Si l'on y ajoute les allègements du Club de Paris et d'autres entités, Haïti bénéficie d'allègements et de rééchelonnements de dette d'un montant total d'environ 24 millions de dollars pour l'exercice en cours, soit une réduction d'un tiers de la dette du pays.

Lorsque le point d'achèvement aurait été atteint dans le cadre de l'initiative PPTE, Haïti bénéficierait d'une diminution de l'encours de sa dette au titre de l'initiative renforcée en faveur des PPTE, ainsi que dans le cadre de l'IADM, d'un surcroît d'aide bilatérale et d'une aide de la Banque interaméricaine de développement.

Il en résultera une réduction de moitié environ de l'encours de la dette haïtienne en valeur actualisée nette, ainsi qu'une baisse supplémentaire du service de la dette. Le FMI et la Banque mondiale collaborent étroitement avec les autorités pour les aider à mettre en place les conditions nécessaires pour atteindre le point d'achèvement au titre de l'initiative PPTE. Le gouvernement espère y parvenir dès que possible après novembre 2008, premier anniversaire de la mise en œuvre de la stratégie de la réduction de la pauvreté d'Haïti.

Si vous souhaitez réagir à cet article, écrivez à imfsurvey@imf.org

Traduction d'un article paru dans *IMF Survey magazine* : www.imf.org/imfsurvey